

## Groisy.... Toute une histoire (3/4)

**Voici la troisième partie de notre récit sur l'histoire de Groisy et de ses habitants à travers le temps. Partis de la préhistoire, nous avons découvert comment les groisiliens, mêlés au destin du peuple savoyard, ont traversé l'antiquité, le moyen-âge et la renaissance. Continuons notre récit en remontant quelque 300 ans avant notre époque pour découvrir ce que fut notre commune des années 1700 à 1860...**

A la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, Groisy comme tout le pays de Savoie, fait partie de la Maison de Savoie.

La population a fortement diminué à cause des guerres incessantes qui ont ensanglanté la région depuis des décennies. Dernier conflit en date : celui avec la France, de 1690 à 1696, où les troupes du roi Louis XIV ont occupé la Savoie. Au début des années 1700, Groisy compte 500 habitants à peine.

Le XVIII<sup>ème</sup> siècle sera une période de grands changements dans la région. Les conditions de vie commencent à s'améliorer, lentement.

### **Groisy, terre d'agriculture**

L'agriculture augmente ses rendements, diversifie ses techniques, comme l'usage du moulin hydraulique qui se développera beaucoup à Groisy, grâce à la présence de nombreux cours d'eau ; on en trouvait sur les rives du Daudens, de la Fillière, des Usses ou encore du Sarcey (ruisseau qui fut annexé à Evires en 1605 lors de l'épidémie de peste).

Ces moulins pouvaient aussi être associés à un battoir à chanvre, une scie ou encore un moulin à écorce. A Genève, ils servaient déjà à fabriquer du chocolat, ou encore du tabac à la Roche sur Foron ou à Bonneville.

A Groisy, le moulin servait à moudre le sarrasin, le blé, l'avoine et l'orge entre autres. La farine obtenue servait à préparer le pain, nourriture de base des groisiliens. Le pain était cuit au four communal ou dans des fours privés, l'usage du four communal donnant lieu au paiement d'un droit d'usage au seigneur (la banalité). De même que pour les moulins, le nombre de fours se multiplie sur le territoire. En 1730, on en comptait 63. L'un d'entre eux, vers la cure, fut démoli en 1879. Un four de l'époque existe toujours, dans le hameau des Aires.

Aux céréales traditionnelles viendra s'ajouter le maïs, à partir de 1730, qui sera cultivé dans le bas de la commune. Puis viendra la pomme de terre, vers les années 1778-1780. Alors que Parmentier la fit connaître à la France en 1737, la tubercule sera introduite en pays de Fillière par un curé de Nâves, le père Jacques Pignarre, après que le Marquis Costa de Beauregard la fit importer à Chambéry en 1774. La pomme de terre appelée aussi « tartifle » en patois local, supplantera définitivement la rave dans les jardins domestiques.

C'est également à cette époque que commencera à Groisy la culture de la pomme et de la poire, dont une grande partie était transformée en cidre pour pallier l'absence de vin.

La commune reste une terre d'élevage. Les vaches laitières de l'époque, qui représentaient l'essentiel du cheptel groisilien, produisaient 5 à 6 litres de lait par jour (contre environ 30 aujourd'hui). Les autres composantes du cheptel comprenaient des moutons et des chèvres.

Le mode de vie à Groisy à cette époque était façonné par le travail des champs, une vie rurale où le paysan était lié à sa terre. La famille (une seule personne ou un couple avec enfants, entourés de ses frères et sœurs dont certains restaient célibataires pour ne pas morceler l'héritage) était unie sous un même toit. Les travailleurs salariés (domestiques ou journaliers) étaient très rares en pays de Savoie. Les paysans préféraient s'entraider, surtout à l'époque des gros travaux : les labours de printemps ou d'automne, battage des céréales, l'écrasement des pommes pour la fabrication du cidre favorisaient un esprit communautaire, très répandu dans les villages du canton.

En parallèle de ces progrès agricoles, le XVIII<sup>ème</sup> siècle verra l'avènement de toute une série de réformes qui impacteront le mode de vie des groisiliens.

En 1713, Victor Amédée II reçoit la couronne de Sicile qu'il échange avec la Sardaigne. Désormais, les États de Savoie seront appelés « Royaume de Sardaigne » ou « Royaume Sarde ». Le monarque met en place une série de réformes et de mesures qui vont donner à la Savoie une avance considérable sur la France notamment en matière fiscale, avec l'instauration du cadastre, destiné à calculer et répartir l'impôt plus équitablement entre les sujets du royaume. Cette tâche immense est commencée en 1730 pour être achevée en 1738. A Groisy, le cadastre commença le 10 février 1730 pour s'achever le 25 juin de la même année. Le document original du cadastre de Groisy existe toujours, mais n'est plus consultable en raison de son mauvais état de conservation.

Autre mesure marquante : l'affranchissement des droits féodaux : l'édit de 1762 libéra gratuitement les taillables (voir partie 2 groisilien n°15) du domaine royal et permit aux autres de se racheter de tous les droits dont le seigneur disposait sur eux (tailles, corvées, droits de mutation etc...). L'édit de 1771, prescrit par Charles-Emmanuel III, fils de Victor Amédée II, imposa même le rachat des droits seigneuriaux par les communautés.

Pour sa part, la communauté de Groisy passa des contrats d'affranchissements collectifs en 1774 avec plusieurs seigneurs locaux, et une assemblée générale eut lieu avec toute la population, le 7 novembre 1784 pour acter définitivement l'extinction de ses quatorze fiefs.

## **Révolution française : une période très animée**

En 1789 éclate la révolution française. La Savoie suit de très près les événements ; la situation du Royaume Sarde est très similaire à celle de la France, notamment sur le plan économique où les récoltes, mauvaises, ont attisé le mécontentement d'une partie de la population. Le monarque, despote éclairé qui a pourtant donné à son royaume une avance législative considérable sur son voisin, est également contesté. A Paris, le député François Amédée Doppet, député de l'Isère en 1791, milite pour un rattachement de la Savoie à la France, et le ministre des finances françaises Clavière a des vues sur sa ville d'origine, Genève. Par ailleurs, les révolutionnaires français sont en guerre avec l'Autriche qui est l'allié du Royaume Sarde. Dans la nuit du 21 au 22 septembre 1792, l'armée des Alpes françaises, d'une taille de 15000 hommes, envahit la Savoie par les Marches et Apremont. Les Sardes sont repoussés de la région et Groisy passe de facto sous occupation française. La Savoie devient le 84<sup>ème</sup> département français, appelé « Mont-Blanc ».

La période révolutionnaire fut une époque très animée où Groisy se distingua d'une manière tout à fait remarquable : le 12 juillet 1790 fut proclamée la Constitution Civile du Clergé à laquelle fut soumis le clergé Haut-Savoyard le 8 février 1793, plaçant l'Église sous le gouvernement révolutionnaire et obligeant les membres du clergé à prêter serment contre le Pape. Les groisiliens s'opposèrent farouchement à cette constitution civile et le 21 février 1793, ils délèguèrent à Chambéry leur maire, M. Jean Nicollin pour porter leur griefs. Au son de la cloche, la population se rendit à l'église pour assister à une messe, puis se rendit sur la place pour faire défense formelle à ses prêtres de prêter serment. Le 22 février 1798, une troupe de 150 paysans de Groisy armés se jetèrent sur les gendarmes, les désarmèrent et délivrèrent 7 détenus qu'ils conduisaient aux prisons de Chambéry. Le 14 septembre 1798, un prêtre de Menthonnex en Bornes qui refusait de prêter serment fut arraché des mains des républicains et fut délivré par ses paroissiens et un certain nombre de groisiliens. Les troupes d'Annecy déclarèrent alors la commune de Groisy en état de siège et celle-ci fut lourdement taxée, en plus d'être occupée, pour son insoumission à la République ; une partie de la production céréalière fut réquisitionnée par l'armée. La population, ruinée, connut vite une misère extrême : on chiffra à 30.000 francs de l'époque (290 000 euros) les dommages que les troupes occupantes infligèrent à la seule commune de Groisy. La période révolutionnaire fut aussi à l'origine de la destruction, en 1794, du clocher de l'église et des tours du château de Boisy.

Le 9 novembre 1799 mit fin à la période du directoire et Groisy revint à un climat social plus calme. La population repartit, enfin, à la hausse (1230 habitants en 1821). La production laitière augmenta considérablement grâce à une sélection des races et une nourriture plus abondante des cheptels, et ce, malgré l'hiver 1815-1816 qui fit des ravages suite à une épizootie et des gelées importantes. Avec le retour du Royaume de Piémont-Sardaigne, l'Église retrouve une position forte et restaure l'ordre moral.

Le 21 juillet 1858, le ministre du Royaume de Piémont-Sardaigne rencontre secrètement l'Empereur Napoléon III pour lui demander de lui venir en aide en Italie. En échange, le Royaume cédera à la France les comtés de Nice et de Savoie, si la population l'accepte. La France vient donc en aide aux Sardes, notamment contre les Autrichiens qui sont vaincus par l'alliance franco-sarde en juin 1859. Le 24 mars 1860, le traité de Turin est signé, et le pays de Savoie se retrouve officiellement rattaché à la France, rattachement plébiscité par la population, le 22 avril 1860.

Groisy devient donc définitivement commune française en 1860 et quitte le Royaume de Piémont-Sardaigne.

Nous voici arrivés au terme de cette troisième partie. Le dernier épisode de notre récit retracera dans les grandes lignes, l'histoire de Groisy depuis 1860 jusqu'à nos jours.